



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



GROUPE DE LA BANQUE

AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

UNITE DE GESTION DES PROJETS AGRICOLES FINANCES PAR LA BAD

(UPA-BAD)

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGROPASTORAL, A LA DIGITALISATION ET A L'ACCÈS
AUX MARCHES EN GUINÉE

(PADDAMAG)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS FIRMES)

AMI /N°21/PADDAMAG/2026

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ
DE SUIVI ÉVALUATION DU PROJET

N° DU PRET : 2100150043893

N° du Projet : P-GN-A00-026

Date de l'avis : 05 février 2026

Financement : Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)

Intitulé de la mission : Recrutement d'un Cabinet pour la mise en place d'un système informatisé de suivi évaluation du PADDAMAG

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a sollicité et obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD/BAD) sous forme de prêt pour financer en partie le Projet d'Appui au Développement agropastoral, à la Digitalisation et à l'Accès aux Marchés en Guinée (PADDAMAG).
2. Le Ministère de l'Agriculture, agissant en qualité de l'Agence d'Exécution du Projet d'Appui au Développement agropastoral, à la Digitalisation et à l'Accès aux Marchés en Guinée (PADDAMAG), au compte du Gouvernement de la République de Guinée envisage d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du prêt du projet pour financer le contrat de prestation d'un Cabinet pour la mise en place d'un système de suivi-évaluation informatisé du projet.
3. L'objectif principal est de mettre en place un système de suivi-évaluation (S&E) informatisé intégrant la base de données du projet.

Les objectifs spécifiques sont :

- Mettre à disposition un système informatisé de suivi et évaluation (S&E) du projet ;
 - Mettre en place des fonctions classiques de S&E (planification des activités, suivi de l'exécution techniques, suivi des indicateurs à différents niveaux) et autres fonctions jugées nécessaires au niveau de la gestion des informations du projet ;
 - Concevoir une base de données de gestion des différents acteurs et bénéficiaires du projet ;
 - Acquérir un domaine sécurisé pour l'hébergement et la gestion du système d'information informatisé du projet ;
 - Former les utilisateurs à l'utilisation du système de S&E informatisé mis en place ;
 - Elaborer et mettre à disposition des Manuels d'utilisation du système d'information informatisé mis en place
 - Élaborer un manuel de procédure opérationnelle du suivi-évaluation du projet ;
 - Développer des formulaires de collecte numérique et l'implémenter sur des tablettes ;
 - Transférer le savoir-faire en ce qui concerne la gestion et le fonctionnement de la plateforme informatique mise en place à l'équipe du projet.
- 4.** Les prestations seront menées à Conakry et dans la zone couverte par le projet, en République de Guinée. **La durée prévue pour les prestations est de 45 jours ouvrable**, après la signature du contrat pour toute la première étape.

La deuxième étape sera l'assistance technique pour la maintenance du système, la prise en charge des nouvelles options pour **une période de 12 mois** qui sera accordée au Cabinet/Firme.

- 5.** Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter les documents suivants :
- La présentation de la Firme ou de chaque firme d'un groupement accompagnée d'une copie de son registre de commerce ou de ses statuts ;
 - Un Tableau détaillé de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission, les informations minimales suivantes : (i) l'intitulé et l'objet de la mission ; (ii) la description sommaire de la mission et des prestations réalisées ; (iii) les résultats obtenus ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat ; (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission ; (viii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; et (ix) toutes autres informations pertinentes éventuelles sur la mission ;
 - La justification des réalisations des missions similaires : Les références de prestations similaires des firmes/ groupement de Firmes de Consultants devront être accompagnées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations (signés par le maître d'ouvrage) et/ou des pages de gardes et de signature des contrats.

NB : Pour les cabinets en groupement : Un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement si disponible ou une lettre d'intention et la désignation du chef de file du groupement.

- 6.** Le Cabinet/Firme sélectionné doit disposer des qualifications suivantes :
- Avoir une expérience générale d'au moins 10 ans dans le domaine de la conception et gestion des bases de données, mise en place de systèmes de suivi-évaluation, en Programmation /développement des applications informatiques ou web ou tout autre domaine jugé pertinent ;

- Avoir réalisé au moins 5 missions dans le domaine du développement d'applications informatiques ou des bases de données dédiés au suivi-évaluation des projets/programmes de développement ;
- Avoir mis en place au moins trois (03) systèmes informatisés de suivi évaluation, avec succès, et formé des utilisateurs pour le compte des projets financés par les partenaires techniques et financiers en Guinée.

NB : Seules les documents et missions attestées (diplômes, attestation de travail, attestation de bonne fin, ...), seront prises en compte dans l'évaluation.

7. Les Cabinets seront évalués en fonction des critères et sous critères suivants :

N°	Désignations	Notations
1	Expériences générales du cabinet	40 points
1.1	Avoir une expérience générale d'au moins 10 ans dans le domaine de la conception et gestion des bases de données, mise en place de systèmes de suivi-évaluation informatisé, en Programmation /développement des applications informatiques ou web	20 points
1.2	Moins de 10 ans d'expérience générale dans le domaine de la conception et gestion des bases de données, mise en place de systèmes de suivi-évaluation informatisé, en Programmation /développement des applications informatiques ou web	0
1.3	Bonus : Plus de 10 ans d'expérience générale dans le domaine de la conception et gestion des bases de données, mise en place de systèmes de suivi-évaluation, en Programmation /développement des applications informatiques ou web : soit 4 points par année supplémentaire pour un maximum de 20 points	20 points
2	Expérience spécifique du Cabinet dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
2.1	Avoir réalisé au moins 5 missions relatives au développement d'applications informatiques ou des bases de données dédiés au suivi-évaluation des projets/programmes de développement en Afrique et formé les utilisateurs.	30 points
2.2	Moins de cinq (5) missions relatives au développement d'applications informatiques ou des bases de données dédiés au suivi-évaluation des projets/programmes de développement en Afrique et la formation des utilisateurs.	0 point
2.3	Bonus : Plus de cinq (05) missions relatives à la mise en place des systèmes informatisés de suivi évaluation et la formation des utilisateurs pour des projets financés par les partenaires techniques et financiers en Afrique : 5 points par mission supplémentaire pour un maximum de 15 points	15 points
2.4	Bonus : Au moins trois (03) missions relatives à la mise en place des systèmes informatisés de suivi évaluation, y compris la formation des utilisateurs pour des projets financés par les partenaires techniques et financiers en Guinée : 5 points par mission supplémentaire pour un maximum de 15 points	15 points
	Total	100

8. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au cadre de passation de marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La candidature manifestée par un cabinet ou par un consortium de cabinets n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir.
9. Seuls les Cabinets qui ont obtenu 70 points ou plus seront qualifiés en vue d'accomplir cette mission. Le Cabinet ayant obtenu la note la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus mentionné sera retenu et invité à la négociation du contrat. En cas d'égalité au niveau des scores, priorité sera accordée au Cabinet qui détient le plus d'expériences dans les projets financés par les Banques Multilatérales de Développement.
10. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission avec les contacts ci-après : Tel : +224 628 010454 /+224 628557806. E-mail : coordonnateur.upabad@gmail.com et ibrahimabah.gonkou@gmail.com du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
11. Les postulants devront faire parvenir leur candidature rédigée en français par voie électronique en version PDF aux adresses emails ci-après : coordonnateur.upabad@gmail.com; spm.upabad@gmail.com et ibrahimabah.gonkou@gmail.com ou en version papier à la Coordination du Projet **au plus tard le jeudi 26 février 2026**.
12. Les expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention « **RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ DE SUIVI ÉVALUATION DU PADDAMAG**», et soumises sous pli fermé : UPA-BAD/Ministère de l'Agriculture, sis au Quartier Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée

Le Coordonnateur



Dr Aboubacar Ahmadou CAMARA